

# LA LETTRE ECO

**N°141**

**22 août 2015**

## **SOMMAIRE DE LA LETTRE N°141**

### **Le Coin des Epargnants**

- Le tableau économique et financier
- Août et octobre, les mois maudits des actionnaires
- Le pétrole broie du noir

### **Si vous étiez absent cette semaine...**

- Grèce, crise sans fin
- France, l'heure de la rentrée a déjà sonné

### **Le Coin de la Conjoncture**

- La zone euro patine et l'Espagne redécolle
- La nouvelle économie sera-t-elle collaborative ?

### **Le Coin des Tendances**

- C'est bientôt la rentrée scolaire
- Quand les ménages deviennent accrocs à l'économie de l'information

### **L'agenda éco et les prévisions de la semaine**

**LE COIN DES EPARGNANTS**
**Le tableau financier de la semaine**

	<b>Résultats 21 août 2015</b>	<b>Evolution Sur 5 jours</b>	<b>Résultats 31 déc. 2014</b>
<b>CAC 40</b>	4 630	-6,57 %	4 272
<b>Dow Jones</b>	16 459	-5,82 %	17 823
<b>Nasdaq</b>	4 706	-6,78 %	4 777
<b>Daxx Allemand</b>	10 124	-7,83 %	9 805
<b>Footsie</b>	6 187	-5,54 %	6 566
<b>Stoxx 50</b>	3 102	-6,72 %	3 146
<b>Nikkei</b>	19 435	-5,28 %	17 450
<b>Taux de l'OAT France à 10 ans (taux BDF 20 août)</b>	0,9750	0,9200 %	0,8370 %
<b>Taux du Bund allemand à 10 ans (21 août)</b>	0,575 %	0,650 %	0,541 %
<b>Taux du Trésor US à 10 ans (21 août)</b>	2,052 %	2,201 %	2,17 %
<b>Cours de l'euro / dollars (21 août)</b>	1,1359	+2,23 %	1,2106
<b>Cours de l'once d'or en dollars premier fixing Londres (21 août)</b>	1 149	+ 2,92 %	1199
<b>Cours du baril de pétrole Brent en dollars (21 août à 18 H 00)</b>	45,470	-6,71 %	57,54

## **Août et Octobre, les mois noirs des actionnaires**

Avec le mois d'octobre, celui du mois d'août devient année après année, un mois maudit. De la crise monétaire de 1971 à la crise des dettes publiques de 2011 en passant par la crise de 2008, le mois d'août est en train de supplanter octobre parmi les mois maudits.

La correction de cette semaine post 15 août a été, en effet, sévère et traduit bien la nervosité des marchés qui sont très liquides. La Chine, la Grèce et les résultats en demi-teinte de la zone euro ont refroidi les investisseurs. Le Nasdaq est repassé en dessous de la barre des 5000 points preuve que même les technologiques sont touchées.

La Bourse de Paris a perdu plus de 10 % depuis son point haut du 27 avril. Le CAC 40 est désormais nettement en dessous de la barre des 5000 points qui apparaît très difficile à dépasser sur longue période. Si l'épisode grec du premier semestre avait été assez rapidement effacé, la crise chinoise semble miner en profondeur le moral des investisseurs. La panne de croissance du premier pays industriel et du premier exportateur mondial est une source d'inquiétudes.

Toutes les bourses sont logées à la même enseigne. Ainsi, Wall Street est redescendu en dessous de son niveau du 1<sup>er</sup> janvier. Shanghai a perdu encore de plus de 11% cette semaine.

Les autres places européennes sont également entrées en phase de correction, le Dax allemand est en repli de 16,7% depuis son record historique du 27 avril.

## **Le pétrole broie du noir**

Les signes de ralentissement en Chine ont contribué à la baisse du pétrole avec un baril de Brent qui s'est échangé à 45 dollars cette semaine. Le Brent en est à sa septième semaine consécutive de baisse.

Au niveau du pétrole échangé à New York, le baril WTI a enregistré sa huitième semaine de baisse d'affilée, ce qui est un record depuis 1986. Fin 1985, les cours du brut étaient passés en cinq mois de 30 dollars le baril à 10 dollars du fait de la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole d'augmenter sa production pour regagner ses parts de marché. La situation actuelle ressemble donc fortement à celle du contrechoc pétrolier de 1986. Néanmoins, plusieurs investisseurs croient à un retour du baril au-dessus de 60 dollars en 2016 du fait d'une amélioration de la conjoncture économique et du fait d'un recul de l'investissement au niveau des gisements pétroliers.

## SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE

### La Grèce, la crise sans fin

Les Grecs ne sont pas privés de votations en cette année 2015. Après des élections législatives au mois de janvier, le référendum au mois de juillet, les électeurs grecs retourneront devant les urnes certainement à la fin du mois de septembre ou au mois d'octobre. La démission d'Alexis Tsipras et l'annonce d'élections législatives anticipées ne sont qu'une demi-surprise. En effet, le Premier Ministre ne disposait plus d'une réelle majorité du fait de la défection de plusieurs députés membres de Syriza et avait plus ou moins dit, au moment de la signature de l'accord avec les différents créanciers, qu'il provoquerait des élections anticipées.

Le Premier Ministre démissionnaire entend ainsi soumettre aux jugements des électeurs l'accord qui « garantit le financement du pays sur trois ans ». Alexis Tsipras a déclaré lors de sa démission « je vous laisse juger, en ayant la conscience tranquille pour avoir résisté aux pressions et aux chantages. L'Europe n'est pas la même après ce semestre difficile ». Il espère se constituer une large majorité. Le Premier Ministre bénéficie, toujours au sein du pays, d'une forte popularité. En outre, les forces d'alternance n'apparaissent pas crédibles.

Le bilan du Premier Ministre est mitigé. Il a tout intérêt à refonder sa légitimité actuellement avant que les réformes n'entrent en vigueur. La Grèce a connu un taux de croissance de 0,8 % au 2<sup>ème</sup> trimestre mais le 3<sup>ème</sup> devrait être moins bon. Néanmoins, la Commission de Bruxelles s'attendait à un repli de plus de 2 %. Le chômage sur un an est en baisse mais pourrait remonter d'ici la fin de l'année. La Grèce comptait, en 2014, 26 % de chômeurs, et un taux de chômage de 52,4 % chez les jeunes de moins de 25 ans même si le nombre de sans-emploi a chuté de 1 % pour atteindre 25 % en mai 2015.

Les banques sont dans leur troisième mois de contrôle des capitaux et les retraits bancaires demeurent limités à 420 euros par semaine. Ce contrôle des capitaux devrait freiner l'activité et pénaliser l'investissement.

La dette publique de la Grèce, au moment où Syriza est arrivé au pouvoir, s'élevait à 177 % du PIB, soit plus de 317 milliards d'euros. Au mois de mars dernier, la dette publique était tombée à 301 milliards d'euros, soit 168,8 % du PIB. Néanmoins, une hausse de la dette publique est prévue.

Ce bilan en demi-teinte tout comme le changement de politique ne devrait pas handicaper le Premier Ministre qui pourrait même sortir renforcé de cette nouvelle épreuve électorale.

## France, l'heure de la rentrée a déjà sonné

Avec la publication des décevants résultats du PIB pour le deuxième trimestre, l'heure de la rentrée et du retour aux réalités semble avoir sonné, en France, avec un peu d'avance par rapport aux années précédentes.

Tout gouvernement, quelle que soit sa couleur politique, craint toujours la grogne du mois de septembre et la dépression post estivale. De ce fait, il est tradition de donner du grain à moudre ou du mois de prononcer quelques promesses et quelques vœux.

La France a été à la traîne de la zone euro pour le 2<sup>ème</sup> trimestre mais cela ne l'empêche pas d'avoir enregistré sur l'ensemble du premier trimestre un résultat correct, supérieur à celui de l'Allemagne.

Par ailleurs, le PIB français se situe 2 % au-dessus de son niveau d'avant crise de début 2008 quand celui de la zone euro est encore 1 % en-deçà.

L'acquis de croissance pour 2015 après le 2<sup>ème</sup> trimestre s'établit à 0,8 %, après 0,2 % pour 2014.

Selon l'indicateur synthétique mensuel d'activité (ISMA) de l'enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France, le Produit Intérieur Brut devrait augmenter de 0,3 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2015 soit le même taux retenu par l'INSEE.

Pour l'ensemble de l'année 2015, la Banque de France retient une croissance de 1,2 %, de 1,8 % en 2016 et de 1,9 % en 2017. L'inflation devrait être de 0,6 % en 2015, 1,2 % en 2016 et de 1,6 % en 2017.

La Banque de France comme l'INSEE parient sur un affermissement de la croissance au deuxième semestre. Cela suppose tout à la fois la bonne orientation des exportations et une reprise de l'investissement. Ce processus pourrait être entravé par la réduction des déficits publics, réduction qui devrait être de 0,3 à 0,4 point soit une marche assez conséquente d'autant plus si le Gouvernement entend baisser les impôts. Les premiers résultats du mois de juillet et les indicateurs avancés ne sont pas très encourageants. En effet, pour le mois d'août, les indicateurs économiques ne sont guère favorables. L'indice « flash » composite de l'activité globale se replie à 51,3 ce mois-ci contre 51,5 en juillet, un plus bas de quatre mois. L'indice flash de l'activité des services recule lui à 51,8, contre 52 en juillet, toujours un plus bas de quatre mois. La société Markit note que la conjoncture reste en particulier difficile dans le secteur manufacturier, en raison d'une accélération de la baisse des nouvelles commandes. L'indice PMI 'flash' de l'industrie manufacturière a baissé à 48,6 en août, contre 49,6 en juillet, un plus bas de quatre mois et reste en-dessous de 50 qui est la frontière entre expansion et stagnation.

## LE COIN DE LA CONJONCTURE

### La zone euro patine et l'Espagne redécolle

La France est en queue de peloton pour la croissance de la zone euro, cette dernière étant également en baisse par rapport au premier trimestre. L'Espagne continue en revanche sur sa lancée avec un taux de croissance élevé de 1 % en légère accélération par rapport au premier trimestre (0,9 %).

L'Allemagne a enregistré une légère amélioration d'un trimestre sur l'autre, (0,4 % après 0,3 %).

La Grèce contrairement à toutes les attentes a connu une forte croissance avec + 0,8% après 0 %. Il est fort probable qu'un recul soit à l'ordre du jour pour le 3<sup>ème</sup> trimestre. La croissance a atteint 0,4 % en Belgique et au Portugal. En bas du classement, se situent l'Italie (0,2 % après 0,3 %), les Pays-Bas, l'Autriche et donc la France avec des taux de croissance en net recul (le taux de croissance du PIB est passé respectivement, de 0,6 % à 0,1 %, de 0,7 % à 0,1 % et de 0,7 % à 0 %).

La Finlande toujours confronté à la crise russe doit faire face à une récession. Son PIB se contracte de 0,4 % après -0,2 % au trimestre précédent.

De ce fait, il est assez logique que le taux de croissance du PIB de la zone euro progresse moins vite. Il est passé de 0,4 % à 0,3 %. Les économistes s'attendaient à un taux de croissance de 0,5 %. Ce taux de 0,3 % ne devrait pas remettre en cause la prévision de croissance sur l'année de 1,3 %. Néanmoins, ce résultat témoigne que la croissance européenne demeure fragile faute d'avoir de réelles locomotives et en raison d'un investissement toujours atone malgré des taux d'intérêt historiquement bas.

Aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, au cours du deuxième trimestre, la croissance est restée dynamique (respectivement, 0,6 % et 0,7 % après 0,2 % et 0,4 % au premier).

Les indices PMI du mois d'août confirment que la zone euro est sur un plateau économique. L'indice PMI Markit composite de l'activité globale est à 54,1, après 53,9 en juillet. L'Indice PMI « industrie manufacturière » s'est élevé en août à 52,4, comme en juillet. L'indice PMI « activité dans les services » est à 54,3, après 54,0 en juillet.

## La nouvelle économie sera-t-elle collaborative ?

La mode est au collaboratif. Ce nouveau mode de consommation et de production est rendu possible par l'émergence de plateformes communautaires instituant des marchés virtuels et indépendants des schémas classiques de distribution. Ils reposent sur des applications de géolocalisation, des réseaux sociaux...). Ces avancées technologiques ont, selon Jeremy Rifkin, permis une convergence du coût marginal de production vers zéro (cf Jeremy Rifkin, « The zero marginal cost society », 2014)

La consommation collaborative est en plein essor sur le marché mondial : actuellement estimée à 15 milliards de dollars, elle devrait représenter 335 milliards de dollars en 2025, ce qui représente un taux de croissance annuel de 34,6 % (source : [www.entreprise.gouv.fr](http://www.entreprise.gouv.fr)).

En France, 89% de la population déclare avoir réalisé au moins une fois une pratique qui relève de la consommation collaborative. La consommation participative est majoritairement motivée par la volonté des ménages de dépenser moins et d'augmenter leurs revenus (77 %) mais aussi par la volonté de créer des liens sociaux et de sauvegarder l'environnement (36 %).

Autre phénomène de consommation en hausse, les achats groupés : 36 % des individus interrogés lors de l'étude menée par la DGE et PICOM déclarent avoir acheté des produit en ligne via des sites d'achat groupés (Groupon, GroDeal.. )

Quels sont les secteurs les plus concernés par le collaboratif ? Selon l'étude DGE, PICOM, « Consommation collaborative : perceptions, motivations et pratiques des français » (novembre 2014, [www.entreprise.gouv.fr](http://www.entreprise.gouv.fr)), les dynamiques les plus fortes se situent au niveau des pratiques suivantes :

- le covoiturage : 35 % des adeptes de cette pratique considèrent que leurs recours au covoiturage a augmenté (contre 20 % diminué)
- la vente de biens à des particuliers : 30 % ont augmenté, 20 % diminué
- l'achat de biens à des particuliers : 27 % ont augmenté, 24 % diminué
- le troc, l'achat, la vente de production : 34 % augmenté, 20 % ont diminué

## LE COIN DES TENDANCES

### C'est bientôt la rentrée scolaire

Jusqu'au début des années 2000, en France, un enfant sur trois âgé de 2 ans était scolarisé. Ce ratio est depuis en baisse. Ainsi en 2012, le taux de scolarisation des enfants de 2 ans est tombé à 11,0 %.

La scolarisation des enfants dans le premier degré est stable. Depuis 2000, le second degré comprend des élèves en moyenne plus jeunes du fait de la baisse des redoublements dans le primaire et au collège.

Dans l'enseignement supérieur, la scolarisation est en hausse chez les jeunes de 17 à 25 ans et plus particulièrement chez ceux de 18 ans. À la rentrée 2012, les effectifs d'apprentis dans l'enseignement supérieur progressent très légèrement, notamment chez les jeunes de 21 et 25 ans mais il est à noter qu'ils stagnent ou même reculent pour les jeunes de 16 ans et de 19 ans.

Un des objectifs de la stratégie européenne de Lisbonne est de réduire la part des sorties précoces du système éducatif à 10 %. En 2013, 9,7 % des français âgés de 18 à 24 ans ont quitté leurs études initiales sans diplôme ou avec seulement le brevet et ne sont pas en situation de formation.

À la session 2013, la proportion de bacheliers dans une génération est de 73,7 % contre 25,9 % à la session 1980. Cette forte progression repose sur la croissance du nombre de bacheliers généraux mais surtout sur l'augmentation du baccalauréat professionnel créé au milieu des années 80.

Suite à la rénovation de la voie professionnelle dans les lycées, déployée en 2008, les effectifs du baccalauréat professionnel bénéficient du report des effectifs du brevet d'études professionnelles (BEP) (le circuit de formation BEP est désormais supprimé) et passent ainsi de 190 000 élèves en 2005 à 540 000 en 2013.

### **Quand les ménages deviennent accros à l'économie de l'information**

Depuis cinquante ans, les ménages français ont augmenté leurs dépenses en économie de l'information. Les produits informatiques, électroniques et optiques (appareils photographiques notamment) ainsi que les services d'information et de communication sont passés de 3,8 % du budget des ménages en 1960 à 6,0 % en 2012.

L'essor a commencé avec la généralisation de la télévision et du téléphone filaire dans les années 60 et 70. Les années 80 ont vu l'essor de l'ordinateur quand les années 90 et 2000 ont été celles du téléphone portable. Internet a conquis les ménages dans les années 2000 et 2010 en étant utilisé de plus en plus sur les smartphone et les tablettes.

L'économie de l'information a connu une très forte baisse des prix ce qui entraîne depuis plusieurs années une stagnation voire un recul des dépenses des ménages pour ce type d'activité.

Avec le passage au tout numérique, les dépenses atteignent leur apogée entre 2002 et 2007 : la part du budget des ménages consacrée à ces produits se stabilisant alors à près de 7 %. Depuis 2008, elle tend même à diminuer : les dépenses continuent d'augmenter fortement en volume (+ 3,6 % par an en moyenne contre + 0,4 % pour l'ensemble de la consommation des ménages), mais moins que par le passé, et la hausse n'est plus à la hauteur du recul des prix (- 4,3 % par an en moyenne de 2008 à 2012, contre + 1,5 % pour l'inflation d'ensemble).



Le marché des services mobiles augmente fortement. Au 31 décembre 2013, le nombre de cartes SIM en service atteint 76,8 millions soit 3,7 millions de plus qu'un an auparavant et bien plus que le nombre d'habitants en France.

Entre 2012 et 2013, les volumes consommés par les clients des réseaux mobiles augmentent très fortement (+ 15 %). En 2013, 195 milliards de SMS ou d'MMS ont été émis en France (+ 6 % en un an). Il est à souligner que l'ère des SMS semble se terminer avec le recours d'application d'échanges directs entre Internautes.

Le nombre de cartes prépayées en service continue de diminuer (- 2,6 millions en un an). Le nombre de lignes fixes est stable depuis 2009 : il atteint 35,7 millions en 2013.

En 2013, 89 % des ménages résidant en France métropolitaine possèdent un téléphone portable. Cette proportion est supérieure, à 95 %, pour toutes les catégories d'actifs mais elle dépasse à peine à 70 % pour les retraités. Moins de la moitié d'entre eux possèdent en 2013 un micro-ordinateur ou une connexion à internet, alors que cette proportion atteint près de 100 % pour les cadres, les professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires.

Dans l'Union européenne, d'importantes disparités subsistent vis-à-vis de l'accès à internet. Si en moyenne, 79 % des ménages de l'UE déclarent disposer en 2013 d'un accès à internet, cette proportion reste inférieure à 60 % en Bulgarie, en Grèce et en Roumanie. Elle dépasse 90 % au Danemark, en Suède, au Luxembourg et aux Pays-Bas. En 2013 dans l'UE, 88 % des jeunes âgés de 16 à 24 ans déclarent utiliser quotidiennement internet.

## AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

### Lundi 24 août

Aux **Etats-Unis**, il faudra **suivre l'indice de l'activité nationale de la Fed de Chicago**.

### Mardi 25 août

En **Allemagne**, il sera intéressant de regarder **la communication des autorités sur le PIB du 2<sup>ème</sup> trimestre**. Sera également publié **l'indice IFO sur le climat des affaires, sur l'estimation courante et sur les perspectives pour le mois d'août**.

Au **Royaume-Uni**, il faudra regarder **l'indice des services** pour le mois de juillet.

Aux **Etats-Unis**, seront publiés **l'indice des prix des maisons**, les ventes de maisons neuves du mois de juillet et **la confiance des consommateurs** du mois d'août.

Au **Japon**, il faudra suivre **la production industrielle** du mois de juillet.

### Mercredi 26 août

Au **Royaume-Uni**, sera communiqué **le prix des maisons du mois d'août**. Sera également publiée une enquête sur le commerce de distribution pour le mois d'août.

Aux **Etats-Unis**, seront rendus publics **les commandes de biens durables hors transports du mois de juillet, l'indice PMI des services PMI Markit et l'indice PMI markit composite du mois d'août**.

### Jeudi 27 août

En **France**, il faudra regarder **l'évolution de l'investissement dans l'industrie** pour le 2<sup>ème</sup> trimestre. Sera également publié le climat des affaires pour le mois d'août.

En **Espagne**, sera rendu public **le PIB** du deuxième trimestre.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre les communications concernant **le PIB, les dépenses de consommation du 2<sup>ème</sup> trimestre et les promesses de vente de maisons du mois de juillet**.

Au **Japon**, seront communiqués le taux d'inflation du mois de juillet et celui du mois d'août pour Tokyo. Sera également rendu public le taux de chômage du mois de juillet.

### Vendredi 28 août

En **Allemagne**, seront rendues publiques **les ventes de détail** du mois de juillet.

En **France**, il faudra suivre **les prix à la production** du mois de juillet.

En **Espagne**, seront communiqués **les ventes de détail et l'indice des prix** de juillet.

En **Italie**, seront publiés **les indices de confiance des consommateurs et des entreprises**.

Au **Royaume-Uni**, seront communiqués **les résultats de la croissance du 2<sup>ème</sup> trimestre (PIB, investissement...)**.

Pour la **zone euro**, il faudra **suivre le climat des affaires, la confiance des consommateurs, la confiance dans l'industrie, le sentiment des services** pour le mois d'août.

En **Allemagne**, sera publié **l'indice des prix à la consommation** du mois d'août.

Aux **Etats-Unis**, seront publiées **les dépenses de consommation du mois de juillet et l'indice de confiance des consommateurs Reuters / Michigan**.



La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : [www.lorelo.fr](http://www.lorelo.fr)

#### Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : [phcrevel@lorelo.fr](mailto:phcrevel@lorelo.fr)
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à [phcrevel@lorelo.fr](mailto:phcrevel@lorelo.fr)

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

#### Adresse de facturation

Nom -----  
Prénom -----  
Fonction: -----  
Organisme: -----  
Adresse: -----  
-----  
Code Postal -----Ville -----  
Pays  
Tél.: -----  
E-mail:-----

#### Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC